

Addiction grave :

l'admission en ALD (affection de longue durée) : une loterie ?

Les patients addicts (opiacés, alcool, etc.) sont souvent socialement précaires.
Certains vivent à la rue ou dans des squats.

Les traitements de substitution aux opiacés (TSO) ont un coût élevé (*).

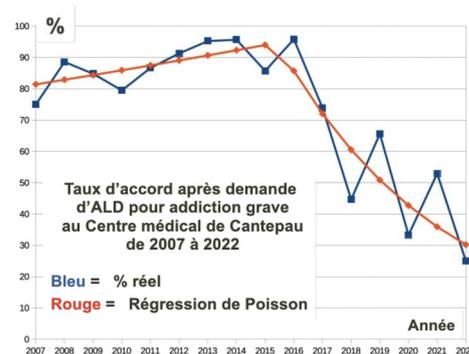
L'ALD pour addiction grave permet une prise en charge à 100 % des traitements.

C'est un élément déterminant de l'adhésion au traitement

Étude des demandes d'ALD pour addiction grave
concernant des patients sous traitement de substitution aux opiacés (TSO)
faites au Centre médical de Cantepau de 2007 à 2022
File active de TSO constamment > 150 pendant toute cette période.

**Le taux d'accord des demandes
d'ALD passe
de 96 % en 2016 à 25 % en 2022.**

Des protocoles identiques (copié-collés)
sont acceptés et renouvelés une ou
plusieurs fois pour des durées de 5 ans,
puis refusés sans motif indiqué.



Entre 2008-2009 et 2018-2019

- Le taux de refus **ne varie pas** statistiquement selon le **médicament utilisé** pour le TSO (buprénorphine, méthadone, morphine LP), les **comorbidités**, le **genre** ou le **code postal**.

- Les **motifs de refus** (aucun motif décelable ; absent aux convocations ; motif médical non précisé ; absence de gravité suffisante ; autre motif médical) **diffèrent significativement** ($p < 0,004$).

- **Aucun motif** n'est indiqué par le médecin conseil dans **18 % des cas en 2008-2009** et **54 % des cas en 2018-2019** ($p < 0,045$).



En interrogeant les médecins conseils et la Haute autorité de santé, trois attitudes très différentes émergent face à la demande d'ALD pour addiction grave.

1) La mention d'un TSO est un marqueur suffisant de gravité pour obtenir l'ALD.

2) L'addiction doit être « grave » au sens du DSM 5, dont les critères sont précis.

3) Le cas doit répondre aux mêmes critères qu'une demande d'ALD « hors liste »

En l'**absence de critères publiés** pour l'attribution de l'ALD pour addiction grave, des **variations imprévisibles dans le temps et dans l'espace** peuvent dépendre de la caisse de l'assuré social (CNAM, MSA, etc.) et des médecins conseil.

Ces variations mettent en péril l'équité entre assurés.

* Par exemple, le coût d'un traitement par Subutex[®] 8mg/jour dépasse 55 € par mois.